

Termes de Reference

Activité : B1 – 1.5 Mission d’expertise technique et Atelier de travail à destination de l’INAI (Instance national d'accès à l'information en Tunisie) sur l’évaluation de l’accès à l’information en lien avec la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durables (ODDs)

Titre du Projet	Programme d’Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones #PAGOF
Partenaires	Tunisie, Côte d’Ivoire, Burkina Faso
Opérateurs	CFI et Expertise France
Directeurs de Projet	Julie Abrivard – Emilie Becele
Email	jad@cfi.fr ; emilie.becele@expertisefrance.fr
Pays/institution	Tunisie –Administration
Opérateur sur l’activité	EF
Activité	Activité B1-1.5 Mission d’expertise technique et Atelier de travail à destination de l’INAI (Instance national d'accès à l'information en Tunisie) sur l’évaluation de l’accès à l’information en lien avec la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durables (ODDs)

Description et contexte du PAGOF

Lors de sa co-présidence du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO - sept. 16-sept. 17), et dans le cadre de son Plan d’Action National 2018-2020, la France s’est engagée à soutenir la transparence de l’action publique au niveau international en affichant un soutien aux pays francophones dans la mise en œuvre de leur plan d’action. Le Gouvernement français a ainsi décidé de mettre en place, via un financement de l’AFD, le **Projet d’Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones (PAGOF)**.

Sur cette base l’AFD a décidé de confier à Expertise France (Agence française d’Expertise Technique Internationale) et CFI (Agence Française de développement médias) ce projet d’Assistance Technique, d’une durée de 3 ans, à destination des pays d’Afrique francophone, et ainsi d’accompagner ces derniers dans la mise en œuvre de leur réforme de gouvernement ouvert. Ce volet cible en priorité les 3 pays déjà membres de l’initiative internationale, à savoir la Tunisie, le Burkina Faso et la Côte d’Ivoire.

L’objectif général du #PAGOF est de soutenir et accompagner les administrations et la société civile (dont les médias) des pays bénéficiaires (Tunisie, Burkina Faso et Côte d’Ivoire) dans la réalisation de leurs engagements en lien avec le gouvernement ouvert afin de respecter les principes du PGO que sont la transparence de l’action publique et l’accès aux données, l’intégrité de l’action publique et des agents publics et l’utilisation des nouvelles technologies en faveur de l’ouverture et de la redevabilité. Il vise également à sensibiliser et soutenir les efforts des pays d’Afrique francophone dans leur démarche d’adhésion au PGO. Dans ce cadre, Expertise France se chargera plus particulièrement de l’appui aux autorités, et CFI de l’appui aux organisations de la société civile (dont les médias).

Deux axes d'intervention ont été priorisés pour chaque pays : le premier (Axe A) se concentre sur des activités de sensibilisation aux principes de gouvernement ouvert et principes méthodologiques liés au PGO ; le second (Axe B) s'attache à appuyer la mise en œuvre technique des Engagements pris par chaque pays dans le cadre de leur Plan d'Action National (PAN).

OBJECTIFS :

L'objectif de l'activité s'intègre dans l'**Engagement 1 du 3ème PAN de la Tunisie (2018-2020) : « Renforcer le droit d'accès à l'information »** et vise à mieux mesurer l'accès à l'information en Tunisie.

L'objectif général de cette activité est d'apporter une assistance technique à l'INAI afin d'aider l'institution à évaluer le niveau d'accès à l'information en relation avec la mise en œuvre des Objectifs de Développement durable (ODD) et le choix d'indicateurs en relation avec l'ODD 16 "Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux" en Tunisie.

L'objectif spécifique de l'action sera double :

- 1) Une assistance technique sera fournie à la Tunisie pour l'élaboration du rapport d'évaluation propre à la Tunisie en relation avec l'objectif de développement durable 16.10.2 et relatif à la consécration du droit d'accès à l'information en Tunisie.
- 2) Ce travail d'état de lieux sera suivi dans un deuxième temps par un atelier qui aura pour objectif d'élaborer une liste d'indicateurs convenus, dans le but de suivre les progrès, évaluer les écarts et adresser des recommandations aux décideurs et aux parties prenantes afin d'améliorer l'impact du travail de l'INAI sur l'engagement 1 du PAN 3. Ce mécanisme serait mis en œuvre en coordination avec les principales parties prenantes y compris les OSC avec le soutien d'experts compétents. L'enjeu serait d'identifier les indicateurs nationaux prioritaires qui feront l'objet d'un suivi et d'un reporting au cours des prochaines années à venir.

Le mécanisme permettrait de suivre les progrès accomplis dans la traduction des engagements susmentionnés dans les lois en tenant compte des résultats des consultations avec la société civile et dans la mise en œuvre des mesures contenues dans les conclusions de l'activité, et à en faire rapport régulièrement aux autorités concernées par l'INAI.

La consultation devrait permettre d'identifier et de rassembler, en collaboration avec les partenaires nationaux identifiés, des données et statistiques fiables sur l'accès à l'information et rendre toutes les données existantes, y compris celles rassemblées par des institutions internationales reconnues, telles que l'ONU et l'OCDE, publiques et disponibles sur le site Web de l'INAI ainsi que dans des rapports de suivi ultérieurs.

Prestation à fournir

Le prestataire devra :

- Proposer un programme de travail détaillé (modules abordés, méthodes pédagogiques utilisées, format des modules, supports éventuels etc.) et adapté aux participants. ;
- Préparer tous les supports nécessaires à la consultation et animer cette dernière ;
- Proposer des outils de suivi

Livrables Attendus et Calendrier des Livrables

Au terme de la prestation, l'expert(e) devra fournir :

1) Pour la mission d'assistance technique :

- L'expertise nécessaire pour la rédaction du rapport ;
- Rapport de fin de mission.

2) Pour l'atelier

- L'expertise nécessaire pour la tenue de l'atelier;
- Les supports de travail utilisés ;
- La liste d'indicateurs retenus suite à la consultation ;
- Rapport de fin de mission.

Public cible :

Les responsables opérationnels et métiers au sein :

- des OSC;
- des administrateurs de l'INAI responsables de suivi en lien avec l'ODD 16 (le groupe des Directeur et le groupe des techniciens) ;
- l'INS Tunisie.

20 personnes maximum pour l'atelier.

Documents à fournir (voir aussi soumission des propositions)

Le prestataire devra soumettre une proposition technique/méthodologie et financière :

- Pour l'assistance technique : Proposer les méthodes de travail pour l'élaboration du rapport d'évaluation propre à la Tunisie en relation avec l'objectif de développement durable 16.10.2 ;
- Pour l'atelier : un agenda et programme de travail détaillé (modules abordés, méthodes pédagogiques utilisées, format des modules, supports de formation éventuels etc.) et adapté aux participants.
- Préparer tous les supports de l'assistance nécessaires

Type de contrat

Court terme

Nombre de jours d'expertise

7 jours de prestation maximum pour l'assistante technique.

7 jours de prestation maximum pour l'atelier.

Calendrier prévisionnel

Mars 2021

Lieu d'exécution

Tunis, Tunisie

Profil requis de l'expert

Qualifications et compétences

- Bonne connaissance des principes de gouvernement ouvert et du PGO ;
- Excellente connaissance sur l'ouverture des données publiques (open data : enjeux, impacts, acteurs, stratégie d'ouverture d'un Etat,) etc...
- Connaissance des ODD et en particulier de l'ODD16
- Connaissance du dialogue avec les Organisations de la Société Civile et l'administration ;
- Excellentes compétences orales et rédactionnelles.

Expérience professionnelle générale et spécifiques

- Expérience dans la mise en œuvre de projets/activités sur les valeurs et principes de gouvernement ouvert;
- Expérience de travail dans la définition et le choix d'indicateurs en lien avec l'accès public à l'information
- Expérience en tant que formateur/facilitateurs dans le domaine de l'ouverture des données publiques, accès à l'information, chaîne de publication des données, etc...
- Capacité à travailler en milieu interculturel,
- Capacité de mise en perspective des relations autorités/OSC et de faciliter leurs échanges ;

Langue(s) de travail

Français

Soumission des propositions

Les prestataires intéressés doivent inclure les documents suivants dans leurs propositions :

- Une brève proposition technique détaillant leur compréhension du contexte et des termes de Référence, la méthode proposée (6/8 pages ; contenu et durée de la formation, méthodologie envisagée) ainsi qu'une proposition de calendrier ;
- Le CV de(s) l'expert(e/s) proposé(e/s) contenant des informations détaillées sur les qualifications, l'expérience et les références appropriées ;
- Une proposition financière détaillée en jours-homme au total (honoraires uniquement car les frais de déplacement ou logistiques sont directement pris en charge par EF). L'offre financière devra être établie en Hors Taxes (HT) et en Toutes Taxes Comprises (TTC).

Les candidats devront indiquer l'entreprise/entrepreneur qui pourrait être amenée à conclure le marché avec Expertise France (Société avec n° d'enregistrement légal au registre des sociétés et ayant donc le droit d'émettre des factures)

Les dossiers de candidatures sont reçus sur les adresses ci-dessous :

- Emilie Becle, Cheffe du Projet PAGOF : emilie.becle@expertisefrance.fr
- Asma Sabri, Coordinatrice locale du Projet PAGOF : pagof.tn@gmail.com

DATE LIMITE DE SOUMISSION DES CANDIDATURES : 8 Février 2021